

Safe Orthopaedics annonce le franc succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription

- ▶ Demande globale : 7,0 M€ / Montant levé : 5,8 M€
- ▶ Offre sursouscrite avec exercice intégral de la clause d'extension
- ▶ 86% des DPS exercés

Eragny-sur-Oise, le 30 juin 2017 à 07h30 CEST – SAFE ORTHOPAEDICS (FR0012452746 – SAFOR), société proposant des gammes innovantes d'implants stériles associés à leurs instruments de pose à usage unique pour la chirurgie du dos, annonce aujourd'hui le franc succès de son augmentation de capital par émission d'actions nouvelles avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (« DPS »).

Cette augmentation de capital permet ainsi à la Société de se doter des moyens complémentaires nécessaires à l'accélération de son développement commercial en France et à l'international. Cette opération permettra également de fournir à Safe Orthopaedics des moyens financiers supplémentaires afin de poursuivre ses efforts de recherche et développement et financer l'accroissement de son besoin en fonds de roulement résultant de la croissance de l'activité.

« Le vif succès de cette augmentation de capital confirme la pertinence de notre stratégie clarifiée depuis maintenant un an. Safe Orthopaedics se dote ainsi d'une structure financière renforcée avec pour objectifs principaux de poursuivre sa stratégie par segment, répliquer en Allemagne le succès rencontré en France, et étendre son réseau de distribution dans les pays émergents, » commente Pierre Dumouchel, Directeur général de Safe Orthopaedics. « Au nom de toute l'équipe, je tiens à remercier le soutien de tous nos actionnaires, individuels, historiques et institutionnels, pour la confiance qu'ils nous ont témoignée lors de cette opération. »

L'offre ayant été souscrite à 139%, le montant brut de l'opération s'élève à 5,8 millions d'euros et se traduit par la création de 8 725 278 actions nouvelles au prix unitaire de 0,66 euro :

- les souscriptions à titre irréductible s'élèvent à 4.3 M€, correspondant à 6 512 118 actions nouvelles ;
- les souscriptions à titre réductible s'élèvent à 1.5 M€, correspondant à 2 213 160 actions nouvelles.

Safe Orthopaedics a en effet décidé d'exercer l'intégralité de la clause d'extension, à hauteur de 1 138 079 actions supplémentaires. La souscription à titre réductible ne sera que partiellement allouée. Au total, les demandes non servies se sont élevées à 1 811 141 actions, dont 1 530 301 actions demandées par des investisseurs tiers mentionnés dans la note d'opération.

Le capital de la société post-augmentation de capital s'élèvera à 2 389 967,7 euros, divisé en 23 899 677 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune.

Le règlement-livraison et l'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris des actions nouvelles sont prévus le 4 juillet 2017. Celles-ci seront immédiatement assimilées aux

actions existantes de Safe Orthopaedics, déjà négociées sur Euronext Paris, et négociables, à compter de cette dernière date, sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la société sous le code ISIN FR0012452746.

Cette opération a été conduite par GFI Securities agissant en tant que Chef de File et Teneur de Livre. Sponsor Finance était Conseil de la Société.

Informations accessibles au public

Des exemplaires du prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 2 juin 2017 sous le numéro 17-251 (le « Prospectus »), composé du document de référence enregistré le 2 juin 2017 sous le numéro R.17-046 et d'une note d'opération (incluant le résumé du Prospectus), sont disponibles sans frais auprès de Safe Orthopaedics (Allée Rosa Luxemburg, Parc des Bellevues, Bâtiment le Californie, 95610 Eragny-Sur-Oise), ainsi que sur les sites Internet de Safe Orthopaedics (www.SafeOrtho.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Safe Orthopaedics attire l'attention du public sur les risques figurant au chapitre 4 du document de référence et au chapitre 2 de la note d'opération.

Prochaine publication financière : Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2017, 10 juillet 2017 (après bourse)

À propos de Safe Orthopaedics

Créée en 2010, Safe Orthopaedics est une société française de technologie médicale dont l'objectif est de sécuriser les chirurgies du dos grâce à l'utilisation d'implants stériles et d'instruments à usage unique. Ces produits éliminent ainsi tout risque de contamination, réduisent les risques d'infection et facilitent l'approche mini-invasive pour les pathologies traumatiques et dégénératives, dans l'intérêt du patient. Protégés par 17 familles de brevets, les kits SteriSpine™ sont homologués CE et approuvés par la FDA. La société est basée à Eragny-Sur-Oise (95) et emploie 30 collaborateurs.

Pour plus d'informations : www.SafeOrtho.com

Contacts

Safe Orthopaedics

Thierry Lambert
Directeur Administratif et Financier

Tél. : +33 (0)1 34 21 50 00
investors@safeorthopaedics.com

NewCap

Julien Perez
Relations Investisseurs

Nicolas Merigeau
Relations Presse

Tél. : +33 (0)1 44 71 94 94
SafeOrtho@newcap.eu



Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou de souscription, ou la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, telle que modifiée et telle que transposée dans chacun des États membres de l'Espace Economique Européen (la « Directive Prospectus »).

S'agissant des États membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet du présent communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États membres. En conséquence, les valeurs mobilières objet du présent communiqué peuvent être offertes dans les États membres uniquement : (a) à des personnes morales qui sont des investisseurs qualifiés tels que définis dans la Directive Prospectus ; ou (b) dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet État membre et à condition qu'une telle offre ne requière pas la publication par la Société d'un prospectus conformément aux dispositions de l'article 3 de la Directive Prospectus ou d'un supplément au prospectus conformément aux dispositions de l'article 16 de la Directive Prospectus.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient s'adressent et sont destinés uniquement aux personnes (i) qui sont situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) qui sont des professionnels en matière d'investissements (« investment professionals ») au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (le « Financial Promotion Order ») ou (iii) qui sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) du Financial Promotion Order (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, « high net worth companies, unincorporated associations etc. ») ou (iv) sont des personnes auxquelles une invitation ou une incitation à s'engager dans une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) peut être légalement communiquée ou transmise (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble dénommées, les « Personnes Habilitées »). Toute invitation, offre ou accord en vue de la souscription ou l'achat de valeurs mobilières objet du présent communiqué est uniquement accessible aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé(e) que par les Personnes Habilitées. Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par toute personne autre qu'une Personne Habilitée. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ni une quelconque sollicitation de vente de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Les valeurs mobilières objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act ») et ne pourront être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act. Les valeurs mobilières de la société n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et la Société n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique.

La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Ce communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.